



FORMATION Avenir PROFESSIONNEL

# CATALOGUE DE FORMATIONS



La certification qualité a été délivrée  
au titre des catégories d'actions suivantes :  
- actions de formation  
- actions permettant de valider les acquis de l'expérience  
- actions de formation par apprentissage

DÉLIVRÉE PAR



**ICPF**  
CERTIFICATION  
QUALITÉ



Accréditation  
N° S-0616  
Portée disponible  
sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



FORMATION AVENIR PROFESSIONNEL

## Fiche pratique de formation :

### Public :

Demandeurs d'emplois (Apprentissage), Salariés (Apprentissage, contrat de professionnalisation, Pro-A)

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

### Prérequis :

Maitriser les savoirs de base (Lire, écrire)

**Lieu :** Saint Malo (accessibilité PMR par ascenseur)

### Délais d'accès :

Formation continue : 15 jours de délai

Formation VAE : sous 8 jours conditions France VAE

Apprentissage, contrat pro, Pro-A : Prochaine session 12 octobre 2023

**Contacts :** Directrice / Référente Handicap / Référente Mobilité Professionnelle

**Pascale LEPIEZ :** tél 02 99 82 83 77 / 06 62 63 61 24

Mail : [formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)

### Bon à savoir :

- Le(la) Formateur(trice) prendra contact, avant chaque formation, avec le(la) responsable, afin de recueillir ses commentaires et ses attentes (thème de la formation, profils intervenants, etc..),
- Pendant la formation, une large part sera laissée à l'expression des apprenant(e)s ; leurs expériences et observations seront la matière première qui permettra d'ancrer les acquis théoriques et pratiques de la formation,
- A la fin de la formation, une synthèse de la formation est réalisée : elle prend la forme d'une évaluation effectuée par les apprenants, et d'un bilan des objectifs,
- Les résultats, ainsi qu'un compte rendu réalisé par le(la) formateur(trice) seront transmis au responsable par « Formation Avenir Professionnel »,
- Une attestation de formation est délivrée à chaque apprenant(e), à l'issue de la formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

### Possibilité de Prise en charge OPCO-EP

Nous consulter

Formation Avenir Professionnel - 11, rue du Clos du Noyer 35400 Saint Malo

Tél : 02 99 82 83 77 – mail : [formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)

SIRET : 89401906600014 - N° de déclaration d'Activité : 53351092035 auprès du préfet de Bretagne

*Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.* UAI – 0353031E



FORMATION AVENIR PROFESSIONNEL

## Programme de formation : Services à la personne

### Sommaire

#### Cadre de vie :

Techniques de ménage	5
Techniques de repassage	6
La bientraitance – la maltraitance	7

#### Alimentation :

Repas équilibrés - Régimes spécifiques	8
Dénutrition de la personne âgée	

#### Risque au travail :

La fiche de risque : la prévention	9
Sauveteur Secouriste du travail	10

#### La manutention :

Les transferts – Utiliser le matériel médical	11
---	----

#### L'hygiène de vie :

L'aide à la toilette au lavabo, au lit	12
--	----

Formation Avenir Professionnel - 11, rue du Clos du Noyer 35400 Saint Malo

Tél : 02 99 82 83 77 – mail : formationavenirprofessionnel@orange.fr

SIRET : 89401906600014 - N° de déclaration d'Activité : 53351092035 auprès du préfet de Bretagne

*Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.* UAI – 0353031E



FORMATION Avenir Professionnel

## Les maladies neurodégénératives :

Alzheimer – Parkinson – Sclérose en plaque 13

## Produites ménagers écologiques :

Utilisation et fabrication de produits écologiques 14

## Assistant(e) de vie Aux familles :

VAE 15

Alternance 17

## Formations d'intégration :

Organisation du temps de travail lors de la première intervention 20

## Formation tuteur(rice) :

Accompagner les nouveaux salariés d'aide à domicile sur son lieu de travail 21

## Formation logiciel métier :

Formation initiale 22

Formation renforcée 23

Conditions Générales de Vente 24

Formation Avenir Professionnel - 11, rue du Clos du Noyer 35400 Saint Malo

Tél : 02 99 82 83 77 – mail : formationavenirprofessionnel@orange.fr

SIRET : 89401906600014 - N° de déclaration d'Activité : 53351092035 auprès du préfet de Bretagne

*Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.* UAI – 0353031E

# Cadre de Vie : Techniques de ménage



FORMATION AVENIR PROFESSIONNEL

## Public :

Salariés

## Pré-requis :

Savoir lire, écrire

## Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

## Délais d'accès :

Consulter le centre (minimum 15 jours à l'avance)

## Coût de la formation pédagogique /J

Individuel : 210€ HT  
De 3 stagiaires à 10 stagiaires : 175€ HT

## Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

## Lieux – Contact :

Formation Avenir Professionnel  
11, rue du Clos du Noyer  
35400 Saint Malo  
Tél : 02.99.82.83.77 /  
06.62.63.61.24

Mail :

[formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)

## Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant(e) sera capable d'organiser et réaliser toutes les tâches ménagères en respectant les règles d'hygiène et de sécurité au domicile d'un particulier.

## Programme :

- Identifier les tâches courantes
- Identifier les techniques de désinfection
- Les produits adaptés à la maison
- Améliorer l'organisation des tâches courantes
- Respecter les techniques de ménage
- S'adapter aux demandes et aux besoins des personnes
- Savoir gérer son temps de travail
- Savoir travailler en sécurité
- Connaître ses limites d'intervention

**Durée :** 14 H de formation

## Méthodes pédagogiques :

- Exposé en salle
- Echanges d'expériences
- Vidéos, jeux de rôle - mise en situation - cas pratiques
- Analyse de pratiques
- Evaluation formative

## Services :

### **Accessibilité :**

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

### **Restauration :**

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

## Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



Formation Avenir Professionnel - 11, rue du Clos du Noyer 35400 Saint Malo

Tél : 02 99 82 83 77 – mail : [formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)

SIRET : 89401906600014 - N° de déclaration d'Activité : 53351092035 auprès du préfet de Bretagne

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat. UAI – 0353031E

# Cadre de Vie : Technique de repassage



## Public :

Salariés

## Pré-requis :

Savoir lire, écrire

## Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

## Délais d'accès :

Consulter le centre (minimum 15 jours à l'avance)

## Coût de la

### formation pédagogique / J :

Individuel : 210€ HT  
De 3 stagiaires à 10 stagiaires : 175€ HT

## Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

## Lieux – Contact :

Formation Avenir Professionnel  
11, rue du Clos du Noyer  
35400 Saint Malo  
Tél : 02.99.82.83.77 /  
06.62.63.61.24

Mail :

[formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)

## Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant(e) sera capable de réaliser un repassage de qualité en respectant le code d'entretien et les propriétés des textiles ainsi que le temps imparti

## Programme :

- Identifier les propriétés des différents textiles
- la classification des textiles
- critères d'identification des textiles
- l'utilisation des textiles
- Identifier les codes d'entretien
- lavage, eau de javel, repassage, nettoyage à sec, séchage en tambour
- Mode d'entretien des textiles courants
- coton, laine et textile synthétique
- Conseils pour détacher les textiles
- tissus blanc, coton et lin, laine et soie
- taches grasses, taches sucrées
- Les techniques du repassage
- savoir repasser chemise, pull, pantalon etc...
- vidéo de présentation puis mise en pratique
- pliages des vêtements
- vidéo de présentation puis mise en pratique

Respecter les habitudes du particulier - Connaître les limites d'intervention

**Durée :** 7 H de formation

## Méthodes pédagogiques :

- Exposé en salle
- Echanges d'expériences
- Vidéos – jeux de rôle – mise en situation – cas pratiques
- Analyse de pratiques
- Evaluation formative

## Services :

### **Accessibilité :**

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

### **Restauration :**

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

## Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



Formation Avenir Professionnel - 11, rue du Clos du Noyer 35400 Saint Malo

Tél : 02 99 82 83 77 – mail : [formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)

SIRET : 89401906600014 - N° de déclaration d'Activité : 53351092035 auprès du préfet de Bretagne

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat. UAI – 0353031E

# Bienveillance - Maltraitance



FORMATION AVENIR PROFESSIONNEL

## Public :

Salariés

## Pré-requis :

Savoir lire, écrire

## Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

## Délais d'accès :

Consulter le centre (minimum 15 jours à l'avance)

## Coût de la formation pédagogique/ heure :

Individuel : 120€ HT  
De 3 stagiaires à 10 stagiaires : 90€ HT/personne

## Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

## Lieux – Contact :

Formation Avenir Professionnel  
11, rue du Clos du Noyer  
35400 Saint Malo  
Tél : 02.99.82.83.77 /  
06.62.63.61.24

Mail :

[formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)

## Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de se positionner comme personne bienveillante et d'identifier les signes de maltraitance en respectant les règles et les procédures en cas de suspicion de maltraitance.

## Programme :

- Définition
- Se situer en tant que personne bienveillante
- Identifier les situations de bienveillance
- Les bonnes attitudes vis-à-vis de la personne aidée
- Les différentes formes de maltraitance
- Les facteurs de risques de maltraitance
- Connaître la procédure en cas de suspicion ou de constat de maltraitance

**Durée :** 3 H de formation

## Méthodes pédagogiques :

- Echanges d'expériences
- Questionnement
- Débats sous forme d'échange
- Evaluation formative
- 

## Services :

### **Accessibilité :**

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

### **Restauration :**

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner  
Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

## Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :





FORMATION AVENIR PROFESSIONNEL

# Alimentation : Repas équilibrés Régimes spécifiques Dénutrition de la personne âgée

## Public :

Salariés

## Pré-requis :

Savoir lire, écrire

## Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

## Délais d'accès :

Consulter le centre (minimum 15 jours à l'avance)

## Coût de la

### formation pédagogique / J :

Individuel : 210€ HT

De 3 stagiaires à 10

stagiaires : 175€ HT

## Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

## Lieux – Contact :

Formation Avenir

Professionnel

11, rue du Clos du Noyer

35400 Saint Malo

Tél : 02.99.82.83.77 /

06.62.63.61.24

Mail :

[formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)

## Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant(e) sera capable d'établir un repas en fonction des besoins nutritionnels du particulier et d'identifier les risques d'une dénutrition chez la personne âgée.

## Programme :

- La pyramide des aliments
- La classification des nutriments (protéine, lipide, glucide, les oligoéléments)
- Les besoins nutritionnels
- Le régime équilibré
- Les différents régimes (sans sucre sans sel, sans résidu, etc...)
- Les signes de la dénutrition de la personne âgée
- Les limites d'intervention
- La complémentarité avec l'équipe médicale et familiale

## Durée : 7h de formation

## Méthodes pédagogiques :

- Echanges d'expériences
- Exercices en sous-groupe
- Vidéos – jeux de rôle – Cas pratique
- Evaluation formative

## Services :

### **Accessibilité :**

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

### **Restauration :**

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

## Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



# Risques au travail : La prévention et l'utilisation d'une fiche de risque

## Public :

Salariés

## Pré-requis :

Savoir lire, écrire

## Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

## Délais d'accès :

Consulter le centre (minimum 15 jours à l'avance)

## Coût de la

### formation pédagogique / J :

Individuel : 210€ HT  
De 3 stagiaires à 10 stagiaires : 175€ HT

## Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

## Lieux – Contact :

Formation Avenir Professionnel  
11, rue du Clos du Noyer  
35400 Saint Malo  
Tél : 02.99.82.83.77 /  
06.62.63.61.24  
Mail :  
[formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)



## Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable d'identifier les risques au travail d'analyser une situation dangereuse par l'intermédiaire d'une fiche de risque.

## Programme :

- Identification des accidents domestiques
- Identification du risque au travail
- Définir un AT/MP
- Savoir remplir une fiche de risque
- Remonter les informations
- Apporter des solutions

**Durée :** 7h de formation

## Méthodes pédagogiques :

- Exposé en salle
- Echanges d'expériences
- Vidéos
- Evaluation formative

## Services :

### **Accessibilité :**

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

### **Restauration :**

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner  
Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

## Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



# Sauveteur Secouriste au travail

## Public :

Salariés

## Pré-requis :

Savoir lire, écrire

## Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

## Délais d'accès :

Consulter le centre  
(minimum 15 jours à l'avance)

## Coût de la formation :

Sur devis

## Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation fiche SST INRS

## Lieux – Contact :

Formation Avenir  
Professionnel  
11, rue du Clos du Noyer  
35400 Saint Malo  
Tél : 02.99.82.83.77 /  
06.62.63.61.24

Mail :

[formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)



FORMATION Avenir PROFESSIONNEL

## Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable d'identifier une situation dangereuse et intervenir auprès d'une victime en respectant les règles de sécurité et les gestes qui sauvent.

## Programme :

- Identifier les risques au travail
- La prévention des risques au travail
- Protéger la victime
- Examiner la victime
- Intervenir auprès de la victime
- Appeler les secours
- Connaître ses limites d'intervention
- Evaluation fiche SST INRS

**Durée :** 14h de formation

## Méthodes pédagogiques :

- Exercices pratiques sur mannequin
- Vidéos
- Exposé en salle
- Echanges d'expériences

## Services :

### **Accessibilité :**

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

### **Restauration :**

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner  
Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

## Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :





FORMATION Avenir Professionnel

# La Manutention : Les transferts - Utiliser le matériel médical

## Public :

Salariés

## Pré-requis :

Savoir lire, écrire

## Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

## Délais d'accès :

Consulter le centre (minimum 15 jours à l'avance)

## Coût de la

## formation pédagogique / J :

Individuel : 210€ HT  
De 3 stagiaires à 10 stagiaires : 175€ HT

## Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

## Lieux – Contact :

Formation Avenir  
Professionnel  
11, rue du Clos du Noyer  
35400 Saint Malo  
Tél : 02.99.82.83.77 /  
06.62.63.61.24

Mail :

[formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)

## Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable d'utiliser les aides techniques afin de faciliter les besoins de transfert pour les personnes au domicile en respectant les règles de sécurité.

## Programme :

- Identifier les différents aides techniques à domicile (lit électrique, guidon, verticalisateur, lève personne etc...)
- Identifier les différents handicaps de la personne
- Identifier les risques au travail
- Les limites d'intervention
- La complémentarité avec l'équipe médicale et familiale
- Les mesures de protection de la personne et les aides financières

## Durée : 7 H de formation

## Méthodes pédagogiques :

- Aides techniques médicales (lit électrique, guidon, verticalisateur, lève personne, fauteuil roulant, disque, drap de glisse, aide à mettre les bas de contention)
- Mise en pratique
- Vidéo
- Evaluation formative

## Services :

### **Accessibilité :**

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

### **Restauration :**

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner  
Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

## Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



# L'hygiène de vie : l'aide à la toilette au lavabo et au lit

## Public :

Salariés

## Pré-requis :

Savoir lire, écrire

## Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

## Délais d'accès :

Consulter le centre (minimum 15 jours à l'avance)

## Coût de la

## formation pédagogique / J :

Individuel : 210€ HT  
De 3 stagiaires à 10 stagiaires : 175€ HT

## Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

## Lieux – Contact :

Formation Avenir Professionnel  
11, rue du Clos du Noyer  
35400 Saint Malo  
Tél : 02.99.82.83.77 /  
06.62.63.61.24

Mail :

[formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)



FORMATION Avenir Professionnel

## Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable d'accompagner et d'effectuer une toilette au lavabo et ou au lit en respectant les techniques et les consignes de d'hygiène et de sécurité.

## Programme :

- Les différentes aides techniques pour la toilette
- L'hygiène de la personne
- Respecter l'intimité de la personne
- Les bons gestes pour laver une personne
- L'organisation lors d'une toilette au lavabo, au lit
- Donner un shampoing au lit
- Lavage de pieds
- Les limites d'intervention

**Durée :** 7 H de formation

## Méthodes pédagogiques :

- Information et utilisation des aides techniques
- Lit électrique avec mannequin pour mettre en pratique la toilette
- Vidéo
- Supports papiers
- Echanges sur les expériences à domicile
- Evaluation formative

## Services :

### **Accessibilité :**

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

### **Restauration :**

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner  
Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

## Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



# Les maladies neurodégénératives : Alzheimer- Parkinson – Sclérose en plaque

## Public :

Salariés

## Pré-requis :

Savoir lire, écrire

## Modalités d'accès :

Entretien de motivation  
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

## Délais d'accès :

Consulter le centre  
(minimum 15 jours à l'avance)

## Coût de la

## formation pédagogique / J :

Individuel : 210€ HT  
De 3 stagiaires à 10 stagiaires : 175€ HT

## Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

## Lieux – Contact :

Formation Avenir Professionnel  
11, rue du Clos du Noyer  
35400 Saint Malo  
Tél : 02.99.82.83.77 /  
06.62.63.61.24

Mail [formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)

## Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable d'identifier les différentes maladies neurodégénératives et d'adapter les bonnes attitudes de comportement en fonction du degré de dépendance.

## Programme :

- Identifier les différentes maladies
- Les signes apparents
- Les comportements changeants
- Les besoins et les attentes de la personne atteinte de la maladie
- Les limites d'intervention
- La complémentarité avec l'équipe médicale et familiale
- Les mesures de protection et les risques au travail

## Durée : 7 H de formation

## Méthodes pédagogiques :

- Échange des expériences
- Exercice en sous-groupe
- Témoignages
- Vidéos
- Evaluation formative

## Services :

### **Accessibilité :**

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

### **Restauration :**

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

## Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



# Utilisation et fabrication de produits écologiques

## Public :

Salariés

## Pré-requis :

Savoir lire, écrire

## Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

## Délais d'accès :

Consulter le centre (minimum 15 jours à l'avance)

## Coût de la

### formation pédagogique /3H

Individuel : 120€HT

De 3 stagiaires à 10 stagiaires : 90€ HT

## Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

## Lieux – Contact :

Formation Avenir Professionnel  
11, rue du Clos du Noyer  
35400 Saint Malo  
Tél : 02.99.82.83.77 /  
06.62.63.61.24

Mail :

[formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)



FORMATION Avenir Professionnel

## Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de fabriquer des produits écologiques et de transmettre ses connaissances aux clients. Il repartira avec ses produits fabriqués.

## Programme :

- Identifier les composants des produits écologiques
- Identifier les modes d'action des composants
- Fabrication de produits écologiques selon la surface à entretenir
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité

## Durée : 3h de formation

## Méthodes pédagogiques :

- Echange d'expérience : démonstration
- Exercices : fabrication de produits
- Travail en sous-groupe

## Services :

### Accessibilité :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

### Restauration :

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

## Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :





FORMATION Avenir PROFESSIONNEL

# VAE : titre Assistant(e) de vie aux familles

## Public :

Tout actif résident dans l'un des départements des territoires retenus sauf les actifs relevant de la fonction publique, les étudiants et les retraités qui continuent à relever du droit commun et les personnes en situation de détention

Territoires : 13 régions métropolitaines

Statut : « stagiaire de la formation professionnelle »

## Prérequis :

Savoir lire et écrire

Durée globale de parcours : 6 à 8 mois

(Le parcours ne doit pas excéder 12 mois et ces situations sont à caractère exceptionnel et justifié).

Le candidat a 6 mois calendaires pour démarrer son parcours à compter de la date de prononcé favorable de la recevabilité

## Emplois accessibles :

### Codes ROME :

K1304-Services domestiques

K1302-Assistance auprès d'adultes

K1303-Assistance auprès d'enfants

K1305-Intervention sociale et familiale

Réforme de la VAE de juillet 2023 à décembre 2023

Modalités d'accès :

- Le candidat se connecte au site : <https://vae.gouv.fr/>
- Il clique sur « démarrer un parcours VAE »
- Il renseigne ses nom, prénom, mail, téléphone et département de résidence
- Il choisit la certification « assistant de vie aux familles »
- Il précise l'objectif de sa démarche
- Il ajoute un premier niveau d'informations sur ces expériences
- Il sélectionne son AAP et transmet sa candidature
- L'AAP prend connaissance de la candidature sous 2 jours ouvrés
- L'AAP propose un rdv sous 8 jours ouvrés

## Rôle de l'Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) :

- il le guide et confirme avec lui le ciblage
- il co-construit son parcours de validation et/ou de développement des compétences et/ou de période d'immersion professionnelle avec son AAP
- il confirme son engagement en validant le parcours transmis par l'AAP
- il accompagne dans la méthodologie et suit les actions planifiées avec le candidat
- il envoie le dossier d'expériences du candidat au certificateur
- Le jury est tenu sous 3 mois après le dépôt du dossier d'expérience (ou à la fin de l'accompagnement pour les titres professionnels).
- Résultat connu du candidat sous 24 h

Le candidat bénéficie d'une prise en charge pédagogique complète. Il bénéficie selon ses besoins d'accompagnement individuel jusqu'à 30h maximum, d'un accompagnement collectif jusqu'à 20h maximum et de compléments formatifs jusqu'à 70 h maximum.

Le candidat ne peut bénéficier que d'un seul financement France VAE jusqu'au 31/12/2023.

## Débouchés et suite de parcours :

### Insertion directe en emploi de :

Auxiliaire de vie - Assistant de vie - Assistant ménager - Aide à domicile - Garde d'enfants à domicile



FORMATION Avenir PROFESSIONNEL

## **Services :**

### **Accessibilité :**

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

### **Restauration :**

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

## **Résultats :**

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



Obtention du titre :



FORMATION Avenir PROFESSIONNEL

# Formation au titre Assistant(e) de vie aux familles en ALTERNANCE

## Public :

Apprentissage : de 16 ans à 30 ans

Contrat de professionnalisation : tout âge

PRO A : tout salarié

## Pré-requis :

Savoir lire et écrire

Aptitude à la résolution de problèmes simples

Compétences relationnelles et qualités personnelles de disponibilité, d'écoute et de mobilité

Être titulaire du permis B et disposer d'un véhicule est souhaitable

Une première expérience professionnelle du service aux particuliers est un plus

## Modalités d'accès :

Dossier de candidature

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

## Objectif de la formation:

Obtenir le titre en maîtrisant les compétences du métier :

- Entretien le logement et le linge d'un particulier
- Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
- Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

## Programme :

- **BC01 : Entretien le logement et le linge d'un particulier : 134 H**
  - La relation professionnelle
  - 
  - La prévention des risques domestiques et la sécurité au travail
  - L'entretien du logement : gestes et techniques
  - L'entretien du linge : gestes et techniques.
  - Accompagnement au dossier professionnel
  - Evaluation en cours de formation
- **BC02 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets : 147 H**
  - La relation professionnelle avec la personne et son entourage
  - La prévention des risques, les situations dangereuses
  - La mise en place d'un relais
  - Les techniques et gestes professionnels dans l'aide à la toilette, à l'habillage, aux déplacements et à l'alimentation
  - Le respect de l'intimité, des goûts et des habitudes de la personne
  - La contribution à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
  - Les courses, la préparation des repas, l'aide à la prise de médicaments
  - Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

### Coût de la formation :

Frais pédagogiques pris en charge par l'OPCO de l'employeur (3 BC obligatoires)

Rémunération de l'apprenti selon la législation en vigueur

Incitations financières pour une embauche en apprentissage selon différents critères

### Délais d'accès :

3 sessions par an (nous consulter ou consulter le site)

[www.formationavenirprofessionnel.fr](http://www.formationavenirprofessionnel.fr)

### Session 2023 :

- Octobre

### Modalités de suivi et d'évaluation :

Accompagnement personnalisé  
Evaluation régulière en cours de formation (théorique et pratique avec le tuteur en entreprise)  
Session de validation de la certification (totale ou partielle) avec un jury évaluant le candidat sur son Dossier Professionnel, ses évaluations en cours de formation, ses résultats aux épreuves d'examen, et son entretien final  
Attestation de formation

### Assiduité :

Feuille d'émargement signée à chaque session

- Accompagnement dossier professionnel
- Evaluation en cours de formation
  - **BC03 : Assurer le relai d'un parent dans la garde de l'enfant à domicile: 119 H dont 35h de révision**
- La posture professionnelle
- Les techniques et gestes appropriés aux enfants
- La prévention des risques et la sécurité des enfants
- Le développement des apprentissages des enfants
- La communication avec les parents
- Accompagnement dossier professionnel
- Evaluation en cours de formation
  - **Certification aux gestes de premier secours SST**

**Entraînement au passage du titre ADVF**

**Durée :** Formation sur 12 mois : 400h pour l'apprentissage

Pour les PRO A : minimum 150 H

### **Moyens pédagogiques :**

Ordinateur, cours, vidéos, fiches techniques, protocoles, écran interactif, appartement pédagogique pour mise en situation

### Débouchés et suite de parcours :

#### Insertion directe en emploi de :

Auxiliaire de vie  
Assistant de vie  
Assistant ménager  
Aide à domicile  
Garde d'enfants à domicile  
Garde à domicile

#### Suite de parcours :

BC04 - CCS :  
Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile

#### Codes ROME :

K1304-Services domestiques  
K1302-Assistance auprès d'adultes  
K1303-Assistance auprès d'enfants  
K1305-Intervention sociale et familiale

### Lieux – Contact :

Formation Avenir Professionnel  
11, rue du Clos du Noyer  
35400 Saint Malo  
Tél : 02.99.82.83.77 /  
06.62.63.61.24

Mail :

[formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)

### Equipes pédagogique :

Formatrice professionnelle d'adultes spécialisée dans les Services à la Personne

### Services :

#### **Accessibilité :**

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

#### **Restauration :**

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner  
Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

### Résultats :

- Satisfaction globale des stagiaires : 100
- Satisfaction globale des clients : 100
- Obtention du titre : 95%

# Organisation du temps de travail

## Public :

Salariés

## Pré-requis :

Savoir lire, écrire

## Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

## Délais d'accès :

Consulter le centre (minimum 15 jours à l'avance)

## Coût de la formation pédagogique /3H

Individuel : 120€ HT  
A partir de 3 stagiaires : 90€ HT/personne

## Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

## Lieux – Contact :

Formation Avenir Professionnel  
11, rue du Clos du Noyer  
35400 Saint Malo  
Tél : 02.99.82.83.77 /  
06.62.63.61.24

Mail :

[formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)

## Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de remplir un document en indiquant l'organisation de sa prestation afin d'optimiser son temps de travail.

## Programme :

- Identifier les règles d'hygiène au travail
- Identifier les règles d'utilisation des produits ménagers
- Identifier les techniques de ménage et les différents protocoles de nettoyage
- Identifier les besoins et les habitudes des bénéficiaires
- Organiser son temps de travail en utilisant les fiches de missions
- Connaitre ses limites d'intervention
- Les mesures de protection et les risques au travail

**Durée :** 3h de formation

## Méthodes pédagogiques :

- Échange des expériences
- Exercices
- Evaluation formative

## Services :

### **Accessibilité :**

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

### **Restauration :**

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner  
Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

## Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



# Formation Tuteur(rice)



FORMATION AVENIR PROFESSIONNEL

## Public :

Salariés

## Pré-requis :

Être utilisateur régulier de XIMI

## Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

## Délais d'accès :

Consulter le centre (minimum 15 jours à l'avance)

## Coût de la formation/3H

Individuel : 120€ HT

De 3 à 10 stagiaires : 90€ HT

## Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

## Lieux :

Agence SAP

## Contact :

Formation Avenir Professionnel  
11, rue du Clos du Noyer  
35400 Saint Malo  
Tél : 02.99.82.83.77 /  
06.62.63.61.24

Mail :

[formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)

## Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de transmettre ses compétences et accompagner un stagiaire auprès des particuliers pendant leur parcours professionnel.

## Programme :

- Accueillir un stagiaire
- Les missions du tuteur(rice)
- Le savoir-faire et le savoir être
- Savoir accompagner sans juger
- Clarifier les attentes de chacun
- Ses limites d'intervention
- Le suivi du tuteur

## Durée : 3h de formation

## Méthodes pédagogiques :

- Expositive
- Interrogative
- Active
- Evaluation formative

## Services :

### **Accessibilité :**

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

### **Restauration :**

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

## Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



## Formation initiale

### Public :

Salariés

### Pré-requis :

Savoir lire, écrire

### Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

### Délais d'accès :

Consulter le centre (minimum 15 jours à l'avance)

### Coût de la formation :

840€ HT

### Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

### Lieux :

Agence SAP

### Contact :

Formation Avenir Professionnel  
11, rue du Clos du Noyer  
35400 Saint Malo  
Tél : 02.99.82.83.77 /  
06.62.63.61.24

Mail :

[formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)

### Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant(e) sera capable d'utiliser le logiciel Métier dans sa pratique professionnelle

### Programme :

- Création fiche Prospect/client
- Création des demandes
- Renseigner les évaluations
- Création des devis/Traitement des devis
- Création d'une mission
- Création fiche candidat/intervenant
- Planification
- Validation des intervention/télégestion
- Facturation
- Règlement
- Annualisation
- Création de documents personnalisés

**Durée :** 14h de formation

### Méthodes pédagogiques :

- Expositives et démonstratives
- Mise en situation sur leur poste de travail
- Evaluation formative

### Services :

#### **Accessibilité :**

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

#### **Restauration :**

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

### Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



# Logiciel Métier

## Formation renforcée

### Public :

Salariés

### Pré-requis :

Être utilisateur régulier de XIMI

### Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

### Délais d'accès :

Consulter le centre (minimum 15 jours à l'avance)

### Coût de la formation :

Sur devis

### Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

### Lieux :

Agence SAP

### Contact :

Formation Avenir Professionnel  
11, rue du Clos du Noyer  
35400 Saint Malo  
Tél : 02.99.82.83.77 /  
06.62.63.61.24

Mail :

[formationavenirprofessionnel@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)



FORMATION Avenir Professionnel

### Objectif de la formation :

**A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de maîtriser le logiciel XIMI**

### Programme :

- Selon les besoins et les attentes
- Améliorer le quotidien
- Les astuces
- Les améliorations du logiciel

**Durée :** ½ journée ou journée de formation (suivant les besoins)

### Méthodes pédagogiques :

- Expositives et démonstratives
- Mise en situation sur leur poste de travail
- Evaluation formative

### Services :

#### **Accessibilité :**

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

#### **Restauration :**

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner  
Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

### Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



## Formation Avenir Professionnel

11 rue du Clos du Noyer  
35400 SAINT MALO  
Email: lepiezpascale@gmail.com  
Tel: +33299828377



FORMATION Avenir Professionnel

# Conditions Générales de Vente

## Désignation

La société Formation Avenir Professionnel désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 11 rue du Clos du Noyer SAINT MALO 35400

Formation Avenir Professionnel met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à SAINT MALO, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Formation Avenir Professionnel
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Formation Avenir Professionnel pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### 1. Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Formation Avenir Professionnel s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Formation Avenir Professionnel, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

### 2. Prix

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Seules les prestations de formation en apprentissage sont exonérées de TVA.

Formation Avenir Professionnel | 11 rue du Clos du Noyer SAINT MALO 35400 | Numéro SIRET: 89401906600014 |

Numéro de déclaration d'activité: 53351092035 (auprès du préfet de région de: Bretagne)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.

# Formation Avenir Professionnel

11 rue du Clos du Noyer  
35400 SAINT MALO  
Email: lepiezpascale@gmail.com  
Tel: +33299828377



FORMATION Avenir Professionnel

Les prix ne comprennent pas les frais de transport, d'hébergement et de restauration qui sont à la charge du stagiaire.

## 3. Facturation

Excepté pour les cas de prise en charge par un OPCO assortie d'une subrogation de paiement au profit de Formation Avenir Professionnel :

- Les prestations de formation d'une durée de moins de 1 mois sont facturées au 1er jour de formation.
- Pour les prestations de formations d'une durée supérieure à 1 mois, 20% d'acompte seront facturés au 1er jour de formation, 70% seront facturés mensuellement au cours de la formation, le solde, soit 10% ne sera facturé qu'une fois la formation terminée.

Tout versement d'acompte donne lieu à l'émission d'une facture d'acompte.

- Conformément aux dispositions de l'article L. 6353-5 du Code du Travail, le stagiaire dispose d'un délai de rétractation de dix jours à compter de la signature du contrat, délai porté à quatorze jours si le contrat a été conclu à distance ou hors établissement. Cette rétractation devra se faire par lettre recommandée avec avis de réception.

Aucune facturation n'aura lieu avant l'expiration du délai de rétractation.

## 4. Paiement

### 4.1 - Acomptes

Les acomptes négociés avec le client sont exigibles à la date de facturation

### 4.2 - Délais de paiement

Sauf dispositions particulières, le client s'acquitte du prix des prestations à la date indiquée sur la facture.

### 4.3 - Modalités de règlement

Les prestations de Formation Avenir Professionnel sont réglées par virement bancaire ou, le cas échéant, conformément aux conditions négociées avec le client. La référence de la facture doit être indiquée lors du paiement.

### 4.4 - Pénalités de retard

La date d'échéance du délai de paiement constitue le point de départ pour le calcul des pénalités de retard. La facturation des pénalités de retard peut intervenir à tout moment, sans rappel préalable de Formation Avenir Professionnel, conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, fixant le taux des pénalités de retard à minimum 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur. A ces pénalités de retard s'ajoute une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€. Si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à

## Formation Avenir Professionnel

11 rue du Clos du Noyer  
35400 SAINT MALO  
Email: lepiezpascale@gmail.com  
Tel: +33299828377



FORMATION Avenir PROFESSIONNEL

l'indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire à hauteur des dépenses justifiées est demandée par Formation Avenir Professionnel.

### 4.5 – Paiement anticipé

Les paiements anticipés n'ouvrent pas droit à escompte.

### 4.6 – Paiement subrogé

Le financement par un OPCO est subordonné à la présence effective dont attestent les émargements. Sans information fournie par le commanditaire, le financement des formations sera réputé être pris en charge sur fonds propres du client, qu'il envisage ou non une demande de remboursement ultérieur par un organisme financeur. En cas de règlement par l'OPCO, il appartient au client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « bon pour accord » à Formation Avenir Professionnel. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par Formation Avenir Professionnel au client. Dans le cas où l'intervention du financeur demeure partielle, le reliquat du coût des prestations est facturé au client.

## 5. Résiliation

Le défaut de paiement total ou partiel d'une seule échéance contractuellement prévue ouvre le droit à Formation Avenir Professionnel de résilier de plein droit la convention ou le contrat passé avec le client, après l'envoi d'une mise en demeure restée sans effet dans un délai de quinze jours. Toutes les factures sont dues par le client conformément à l'acte contractuel.

En cas de manquement aux obligations souscrites, la partie créancière de l'obligation inexécutée doit mettre en demeure la partie défaillante afin de remédier à la situation. La mise en demeure restée sans effet ouvre le droit à la partie demanderesse de résilier la convention ou le contrat en cause. La résiliation sera considérée comme effective à l'issue d'un délai de quinze jours. Les demandes de résiliation, à l'initiative de Formation Avenir Professionnel pour tout autre motif sont adressées au client par lettre recommandée avec avis de réception et sont considérées comme effectives à l'expiration d'un délai d'un mois et n'ouvrent droit à aucune indemnité de la part de Formation Avenir Professionnel. Toute résiliation entraîne l'exigibilité immédiate des factures émises par Formation Avenir Professionnel ajoutée d'une indemnité forfaitaire de procédure de 150€. En cas de contentieux le client devra en sus de l'indemnité forfaitaire prévue rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues. En cas de défaut de paiement, Formation Avenir Professionnel se réserve le droit de résilier toutes les actions de formation en cours ou à venir, sans recours possible du client.

## 6. Annulation, report

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, Formation Avenir Professionnel se réserve la possibilité d'ajourner la formation, au plus tard une semaine avant la date prévue, et ce sans indemnité compensatrice. Formation Avenir Professionnel se réserve

Formation Avenir Professionnel | 11 rue du Clos du Noyer SAINT MALO 35400 | Numéro SIRET: 89401906600014 |

Numéro de déclaration d'activité: 53351092035 (auprès du préfet de région de: Bretagne)

*Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.*

## Formation Avenir Professionnel

11 rue du Clos du Noyer  
35400 SAINT MALO  
Email: lepiezpascale@gmail.com  
Tel: +33299828377



FORMATION Avenir PROFESSIONNEL

la possibilité de reporter des prestations. Le client est dans ce cas informé par écrit dans les meilleurs délais. Il ne peut prétendre à aucune indemnité.

Toute demande d'annulation des prestations à l'initiative du client doit être notifiée à Formation Avenir Professionnel par écrit avec accusé de réception (lettre, courriel, télécopie). En cas d'annulation par le client, sans motif ou pour des motifs qui lui sont propres, moins de quinze jours francs avant le commencement des prestations, Formation Avenir Professionnel facturera des frais d'annulation représentant 50% du prix des prestations annulées. En cas d'annulation tardive par le client, moins de sept jours francs avant le début des prestations ou de non présentation du participant aux jours et heures fixés par Formation Avenir Professionnel, les frais d'annulation représenteront 100% du prix des prestations annulées. Pour le cas où les prestations sont annulées par Formation Avenir Professionnel, le client est informé par écrit et a le choix entre le remboursement des sommes versées ou le report de la prestation à une date ultérieure sans pouvoir prétendre à toute autre indemnisation.

### 7. Abandon ou absence

En dehors des marchés publics, chaque heure de formation programmée sera facturée à 100% selon l'acte contractuel établi. Cette indemnité donne lieu à une facturation auprès du commanditaire pour un financement sur fonds propres, payable à réception. Cette indemnité est due au titre du dédommagement de Formation Avenir Professionnel et donne lieu à l'émission d'une facture.

En cas d'abandon définitif de sa formation, par le stagiaire, les périodes de formation effectivement suivies sont facturées par Formation Avenir Professionnel, conformément aux conditions contractuelles. Formation Avenir Professionnel se réserve le droit de facturer une indemnité égale à 50% du prix des prestations non réalisées.

### 8. Force majeure

Lorsque, par suite de cas de force majeure répondant aux caractéristiques définies par la jurisprudence en cours, Formation Avenir Professionnel est dans l'impossibilité de poursuivre la prestation, le contrat ou la convention conclue avec le client est résiliée de plein droit sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité. Le client est toutefois tenu au paiement prorata temporis des prestations réalisées par Formation Avenir Professionnel.

### 9. Remplacement d'un(e) participant(e)

Formation Avenir Professionnel offre au client la possibilité de remplacer un(e) participant(e) sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée, sous réserve de l'accord du financeur. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit. En l'absence de l'accord de l'OPCO, le parcours de formation sera facturé en totalité.

### 10. Dispositions relatives aux achats de prestations par un client non professionnel

## Formation Avenir Professionnel

11 rue du Clos du Noyer  
35400 SAINT MALO  
Email: lepiezpascale@gmail.com  
Tel: +33299828377



FORMATION Avenir Professionnel

Est considérée comme client non professionnel toute personne qui achète, à titre individuel et à ses frais une ou des prestations à Formation Avenir Professionnel. Dans ce cas, un contrat de formation professionnelle conforme aux prescriptions de l'article L. 6353-4 du code du travail est obligatoirement conclu. A compter de la signature de ce contrat, le client non professionnel dispose d'un délai de rétractation de 10 jours calendaires, porté à 14 jours lorsque le contrat est conclu à distance ou hors établissement. L'exercice du droit de rétractation se fait par lettre recommandée avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi.

Le prix de la prestation est fixé par contrat. Formation Avenir Professionnel peut exiger le paiement d'un acompte pouvant aller jusqu'à 30% de ce prix, après échéance du délai de rétractation.

Le solde du prix est facturé selon un échéancier fixé par le contrat de formation professionnelle, la totalité du solde ne pouvant être facturé avant la fin de la formation. Le délai de règlement maximal est de 30 jours, date d'émission de facture. Tout défaut de paiement rend immédiatement exigibles les sommes dues à Formation Avenir Professionnel. Outre ces sommes, le client non professionnel est redevable d'une indemnité correspondant à 50% du solde impayé. Cette indemnité est due à compter de la mise en demeure effectuée par Formation Avenir Professionnel par lettre recommandée avec avis de réception.

Par ailleurs, l'absence de règlement total ou partiel ou tout incident de paiement ouvre le droit à Formation Avenir Professionnel de suspendre ou de résilier le contrat dans les conditions mentionnées à l'article 5.

Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

### 11. Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

### 12. Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

### 13. Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Formation Avenir Professionnel sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

## Formation Avenir Professionnel

11 rue du Clos du Noyer  
35400 SAINT MALO  
Email: lepiezpascale@gmail.com  
Tel: +33299828377



FORMATION AVENIR PROFESSIONNEL

La société Formation Avenir Professionnel s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

### 14. Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Formation Avenir Professionnel et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.

## Formation Avenir Professionnel

11 rue du Clos du Noyer  
35400 SAINT MALO  
Email: lepiezpascale@gmail.com  
Tel: +33299828377



FORMATION Avenir Professionnel

# Conditions Générales de Vente - APPRENTISSAGE

## Désignation

La société Formation Avenir Professionnel désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au .11 rue du Clos du Noyer SAINT MALO 35400

Formation Avenir Professionnel met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à SAINT MALO, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- entreprise : toute personne morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Formation Avenir Professionnel
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation en apprentissage effectuées par la société Formation Avenir Professionnel pour le compte d'une entreprise. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve de l'entreprise des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document de l'entreprise, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

## Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Formation Avenir Professionnel s'engage à fournir un devis à l'entreprise. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Formation Avenir Professionnel, l'OPCO ou l'entreprise.

À la demande de l'entreprise, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

## Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros net de taxes. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par

Formation Avenir Professionnel | 11 rue du Clos du Noyer SAINT MALO 35400 | Numéro SIRET: 89401906600014 |

Numéro de déclaration d'activité: 53351092035 (auprès du préfet de région de: Bretagne)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.

## Formation Avenir Professionnel

11 rue du Clos du Noyer  
35400 SAINT MALO  
Email: [lepiezpascale@gmail.com](mailto:lepiezpascale@gmail.com)  
Tel: +33299828377



FORMATION Avenir Professionnel

virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

### Prise en charge

Le coût de la formation fait l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par l'OPCO sur la base d'un montant déterminé par la branche professionnelle dont dépend l'entreprise. Ce montant est directement versé par l'OPCO à FORMATION Avenir Professionnel. Dans le cas où le montant de la prise en charge est inférieur au coût de la formation, l'entreprise s'engage à participer chaque année aux frais de formation à hauteur de la différence.

Aucune somme ne pourra être réclamé au stagiaire.

### Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à [l'adresselepiezpascale@gmail.com](mailto:l'adresselepiezpascale@gmail.com). Les séances non exécutées seront alors reportées à des dates ultérieures, afin que la totalité des heures prévues à la Convention soient réalisées.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Formation Avenir Professionnel ne pourra être tenue responsable à l'égard de l'entreprise. Ces derniers seront informés par mail.

### Résiliation

Le sort de la convention de formation est lié au contrat d'apprentissage signé et ne peut être résilié que si le contrat d'apprentissage associé est rompu ou que son enregistrement est refusé. En cas de rupture anticipée du contrat d'apprentissage, quelle qu'en soit la cause, la ou les parties à l'initiative de la rupture en infroment les autres parties dans un délai de 5 jours ouvrés. Le centre de formaion est responsable de l'information des autorités compétentes. Le montant dû par l'entreprise sera alors limité au porata du nombre de mois du contrat d'apprentissage réellement effectué (tout mois commencé est dû).

### Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

### Propriété intellectuelle et droit d'auteur

## Formation Avenir Professionnel

11 rue du Clos du Noyer  
35400 SAINT MALO  
Email: lepiezpascale@gmail.com  
Tel: +33299828377



FORMATION Avenir PROFESSIONNEL

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

### Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Formation Avenir Professionnel sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. La société Formation Avenir Professionnel s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

### Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Formation Avenir Professionnel et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.